



Ozoir-la-Ferrière, le 5 mars 2018

Marcel-François BOUTHÉMY
Directeur Général ECST
Frédérique LAMBERT
Informatrice Officielle

CIRCULAIRE N° 2017-18-110

Chers Parents,

Suite aux conditions météorologiques, les épreuves d'IELTS initialement prévues le mercredi 7 et le samedi 10 février n'ont pas pu avoir lieu.

Une nouvelle session d'examen aura donc lieu le **samedi 24 mars** à Saint-Ouen. Les épreuves ne pourront effectivement pas se dérouler au sein de l'Établissement. Le British Council étant un organisme hautement sollicité, les dates d'examen encore disponibles se sont avérées particulièrement limitées.

Notre choix s'est, de ce fait, porté sur la date d'examen libre la plus proche dans un souci de permettre aux élèves de faire valoir le résultat de leur examen dans leur dossier Parcoursup.

Chaque élève devra donc se rendre par ses propres moyens à l'adresse suivante :

Chateaufort Collège de Saint-Ouen
27 rue Godillot
93 400 SAINT-OUEN

- **Metro ligne 13** : Station Mairie de Saint-Ouen
- **Metro ligne 4** : Station Porte de Clignancourt (correspondance bus 166 ou 255 arrêt Godillot)
- **RER Ligne C** : Station Saint-Ouen (correspondance bus 173, 274 arrêt Mairie de Saint Ouen)

L'épreuve écrite « *Listening, Reading and Writing* » se déroulera de 9h00 à 12h15.

Les élèves sont priés de se présenter à **8h15 pour les formalités administratives**.

L'épreuve orale aura lieu l'après-midi. Chaque élève recevra une convocation officielle du British Council lui indiquant son créneau horaire. Il est impératif de se présenter une demi-heure avant le début de l'épreuve orale afin de remplir les formalités administratives.

Les élèves dont l'épreuve orale se déroulera après 16h30 sont tenus de procéder à leur enregistrement à 16h30 au plus tard.

Chaque élève doit impérativement se présenter au British Council avec la pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) utilisée le jour de leur inscription informatique.

A défaut, le passage de leur examen se verra automatiquement refusé.

Nous tenons à rappeler que le British Council se montre intransigeant concernant les formalités administratives.

Dans un souci d'éducation, nous vous prions de croire, Chers Parents, à l'assurance de notre dévouement.


Marcel François BOUTHÉMY
Directeur d'Établissement


Frédérique LAMBERT
Informatrice Officielle

✂ -----
COUPON-RÉPONSE A REMETTRE A MME AZZIZ AVANT LE 15 MARS 2018

CIRCULAIRE N° 2017-18-110 : Epreuves d'IELTS

Mme, M. _____ parents de _____ en classe de _____

Ont pris connaissance de la circulaire n° 2017-18-110 / Epreuves d'IELTS

Date :

Signature :

